

Réf: Dossier N° 181496

Avis de constitution

SOCIETE « VS FACTORY AFRICA »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/11/2022 reçus par Me JONAS K. TANOAH, Notaire, enregistrés , le 10/11/2022, il a été constitué une SAS P aux caractéristiques

SOCIETE « VS FACTORY AFRICA »

ACHATS ET VENTE DE MARCHANDISES , PRESTATION DE SERVICES. Agence de communication, événementielle, consulting, production multimédia, publicitaire audiovisuelle, projet de

direction technique, artistique, conception et assistance maîtrise d'ouvrage dans le domaine conception digitale et artistique. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot
M LAGO PODE ELIE SAMUEL (DG)**

null

n°CI-ABJ-03-2023-B16-00010 du 03/02/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°09639/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

